JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7317935601

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

https://annonces-legales.actu.fr/a/7317935601

Cette annonce a été mise en ligne le **31 janvier 2023** sur **Actu.fr - Terra**
Pour le département : **29 - FINISTERE**

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 18 janvier 2023, à PLOUGASTEL-DAOULAS.
Dénomination : EXPANSION.
Forme : Société par actions simplifiée.
Siège social : 220 route de sainte christine, 29470 Plougastel Daoulas.
Objet : La société a pour objet, en France et à l'étranger : - la location et la gestion de tous les biens immobiliers et mobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, à quelque endroit qu'ils se trouvent ; - l'achat, la vente, la promotion, la propriété, la prise à bail, la location-vente, la propriété, la copropriété, la nue-propriété, l'usufruit, de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover, de tous autres biens immeubles et de tous les biens meubles ; - l'administration, la mise en valeur, et l'exploitation par bail ou autrement des biens sociaux ; - la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; - la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe..
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 1000 euros divisé en 100 actions de 10 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.
Cession d'actions et agrément : Toute transmission sous quelque forme que ce soit de titres de capital et de valeurs

mobilières donnant accès au capital quel qu'en soit le bénéficiaire même s'il est déjà associé, est soumise à agrément préalable de la société, que cette transmission résulte d'une cession, d'une succession ou de la liquidation de communauté de biens entre époux ou encore de la disparition de la personnalité morale d'un associé, y compris si cette disparition emporte transmission universelle du patrimoine..
Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :
Dans les conditions statutaires et légales.
Ont été nommés :
Président : Monsieur JEAN-MARIE BOUL 220 ROUTE DE SAINTE CHRISTINE 29470 Plougastel Daoulas.
La société sera immatriculée au RCS de Brest.

Pour avis.

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex